



université PARIS-SACLAY

RAPPORT SPÉCIAL DU GIEC SUR LES CONSÉQUENCES D'UN RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE DE 1,5 °C

Élément scientifique clé, ce rapport sera au cœur de la Conférence sur les changements climatiques qui se tiendra dans la ville polonaise de Katowice en décembre et lors de laquelle les gouvernements feront le point sur l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

« Fort de plus de 6 000 citations de références scientifiques et grâce à la contribution dynamique de milliers d'experts, ainsi que d'évaluateurs d'institutions publiques du monde entier, ce rapport remarquable témoigne de la portée du GIEC et de son importance pour l'action des pouvoirs publics » a déclaré Hoesung Lee, président du GIEC.

Le rapport, dont l'élaboration avait été demandée par les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) lors de l'adoption de l'Accord de Paris en 2015, est le fruit de la collaboration de quatre-vingt-onze auteurs et éditeurs-réviseurs issus de 40 pays.

Son titre complet est : Réchauffement planétaire de 1,5 °C, Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les profils connexes d'évolution des émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté.

Valérie Masson-Delmotte, co-présidente du groupe I du GIEC et chercheure au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE - UMR8212 CEA-CNRS-UVSQ/IPSL), rattaché à l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et à l'Institut Pierre-Simon Laplace, rappelle les messages-clefs du rapport :

- Le changement climatique affecte déjà les populations, les écosystèmes et les moyens de subsistance ;
 - Il y a des avantages indéniables à limiter le réchauffement à 1,5°C par rapport à 2° C ou plus. Chaque dixième de degré compte ;
 - Limiter le réchauffement global à 1,5°C n'est pas impossible mais demanderait des transitions sans précédent dans tous les aspects de la société ;
 - Limiter le réchauffement climatique à 1,5°C peut aller de pair avec la réalisation d'autres objectifs mondiaux du développement durable.

Valéry Masson-Delmotte, coprésidente du groupe de travail n°1 du GIEC, livre les conclusions du rapport spécial 1,5 °C.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- » Voir le point avec Valérie Masson-Delmotte
- » Voir le communiqué de presse du GIEC
- » Voir le Résumé pour décideurs relatif au rapport
- » Voir le rapport complet et la Foire au questions (FAQ) en anglais